



## Note explicative

### Impacts liés au Projet de passage du Tramway dans l'enceinte de l'EPSM

#### Introduction

Cette Note explicative a pour objectif de présenter la situation dans laquelle s'inscrit le projet de « Passage du Tramway au sein de l'EPSM » avec les risques afférents à ce dernier tant en ce qui concerne les conditions de prise en charge des patients que celles inhérentes aux conditions d'exercice de l'ensemble des professionnels de l'établissement.

En effet, si ce projet touche une partie du site, c'est l'ensemble de l'organisation de l'établissement qui est concernée.

L'EPSM est un établissement public de santé mental doté de 278 lits d'hospitalisation pour l'admission (patients en état aigu de leur maladie) et pour les séjours de plus longue durée dits « Moyen et Long Séjour ». A ce titre, l'établissement accueille des patients issus d'un territoire large correspondant à 70% du Calvados subdivisé en 6 secteurs de Psychiatrie.

En ce qui concerne la répartition des activités d'hospitalisation présentes sur le site au sein de 10 bâtiments, la zone impactée par le projet de passage du Tramway dans l'enceinte de l'EPSM correspond à 1/3 de l'activité totale, soit 110 lits qui sont répartis entre le bâtiment JAMET avec 85 lits et le Bâtiment HELIOS avec 25 lits.

Au sein même de ces structures la nature des prises en charge sont organisées de la manière suivante :

- Le bâtiment JAMET qui est dédié à la prise en charge de patients en Moyen et Long Séjour, donc très vulnérables, et qui est composé de 3 niveaux avec pour chacun d'eux un capacitaire de 25 lits et au rez de chaussée une Unité spécialisée dans la prise en charge de patients adultes autistes pour une capacité de 10 lits,
- Le bâtiment HELIOS qui est un service d'Admissions et qui, par conséquent, accueille des patients en état aigu de leur maladie.

Par ailleurs, la zone d'impact du projet comprend également un Bâtiment appelé « Annexe » dont la vocation est la prise en charge des patients pour des activités spécifiques telles que la réadaptation comme l'Ergothérapie et la Psychomotricité, les médiations (activités support de soins telles que la Salle Snoezelen et la Cafétaria des patients).

Enfin, chacun de ces bâtiments est entouré d'un parc fermé permettant la sortie sécurisée et respectueuse de la dignité des patients qui, pour les plus vulnérables, peuvent y déambuler librement.

Afin de préciser la nature des impacts liés au projet, un inventaire des risques est développé ci-dessous avec leurs conséquences tant pour la prise en charge des patients que pour ce qui concerne l'organisation générale de l'établissement et les conditions d'accueil des visiteurs.

Risques pour le patient et sa prise en charge/son accompagnement	Description	Conséquences
Décompensation clinique	<p>Les patients accueillis au sein du Bâtiment JAMET souffrent de pathologies psychiatriques chroniques. A ce titre, ce lieu de soins est aussi leur lieu de vie dont la durée est de plusieurs années voir pour le reste de leur vie.</p> <p>Les patients qui y sont pris en charge sont par ailleurs les plus vulnérables de l'établissement du fait de leur profil clinique, les handicaps psychiques qu'ils présentent et le niveau de dépendance aux soins qui leur sont dispensés.</p>	<p>Augmentation du stress, Troubles du sommeil, Renforcement du sentiment d'enfermement si un mur de séparation est construit entre le Bâtiment JAMET et l'ensemble du site</p> <p>Majoration de l'agoraphobie</p> <p>Majoration du risque suicidaire du fait de l'accès direct au Tramway</p> <p>Nécessité d'augmenter des traitements hypnotiques avec plus d'effets indésirables</p>
	<p>Les patients sont très sensibles à toutes les sources de stimulation sensorielle. A ce titre, ils sont pris en charge dans un environnement qui les protègent de ces stimuli délétères et susceptibles de provoquer chez eux des troubles du comportement (agitation auto-agressivité, hétéro-agressivité) qui peuvent nécessiter l'intervention et la présence renforcée de soignants</p>	<p>Surcharge de stimulation sensorielle</p> <p>Majoration de la décompensation de l'état clinique (agressivité en particulier pour les patients autistes incapables de s'adapter à ce changement d'environnement)</p> <p>Grande difficulté, voire incapacité pour les professionnels du site devant intervenir en renfort en cas de trouble majeur</p>
Sécuritaire : Fugue (pour les patients en soins sous contraintes)	<p>Les patients accueillis au sein du Bâtiment JAMET sont, pour un certain nombre, en hospitalisation sans consentement soit du fait de leur pathologie qui les rendent très vulnérables et sujet à être exposés à des risques pouvant nuire à leur santé, leur sécurité, voire leur vie</p>	<p>Difficultés pour la surveillance des patients en hospitalisation sous contrainte, liées à l'ouverture potentielle du site</p> <p>Accès facilité au Tram, permettant ainsi un éloignement rapide et des recherches plus aléatoires avec le risque d'incident ou d'accident pour les patients, voire de troubles à l'ordre public</p> <p>Majoration des fugues</p>
Evasion des détenus	<p>Des patients peuvent aussi être pris en charge avec un statut carcéral ou jugés pénalement irresponsables. Leur sortie à l'insu du service est alors qualifiée d'« évasion » car leurs troubles peuvent nuire à la sécurité publique</p>	<p>Difficultés pour la surveillance des patients en hospitalisation sous contrainte, liées à l'ouverture potentielle du site</p> <p>Accès facilité au Tram, permettant ainsi un éloignement rapide et des recherches plus aléatoires avec le risque de trouble de l'ordre public</p>

Accidents corporels	<p>De nombreux patients hospitalisés dans le Bâtiment JAMET présentent des troubles de type :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>/Désorientation spatiale</li> <li>/Troubles cognitifs</li> <li>/Ralentissements psychomoteurs</li> <li>/Difficultés à s'adapter et à anticiper le danger, voire pour les patients autistes qui présentent tous un déficit d'attention et une absence de conscience du danger)</li> </ul>	<p>Limitation voire impossibilité de sorties Obligation de mettre en place des accompagnements soignants sans les effectifs en adéquation, ce qui serait alors frein à l'accompagnement et à l'apprentissage du déplacement à l'extérieur</p>
Non-respect de la confidentialité (secret médical) et de la dignité du patient	<p>Enceintes de protection autour du site de l'EPSM permettant la déambulation des patients dans le respect de leur identité, de leur dignité (en cas de crise) en étant protégés de la vue du public extérieur à l'établissement</p>	<p>Le passage du Tram à grande proximité des bâtiments d'hospitalisation entraînerait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>/Le non-respect de la confidentialité et de la vie privée des patients</li> <li>/Une atteinte à la dignité et ou à l'intimité des patients (pyjama) avec une visibilité sur les patients qui peuvent se déshabiller, se frapper</li> <li>/Une stigmatisation des familles et des proches aidants qui viennent en visite (anonymat)</li> </ul>
Déplacements complexifiés voire impossibles	<p>Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment ont des limitations cognitives et psychiques qui concourent à la complexité à se déplacer pour ces derniers</p> <p>Leur transfert inopiné, de jour comme de nuit et cela 7j/7 pour un besoin de santé urgent vers un autre établissement de santé requiert l'intervention d'ambulances tant pour leur départ que pour leur arrivée dont la voie d'accès au bâtiment en véhicule sanitaire est unique</p>	<p>Repli sur soi, isolement social lié à une Impossibilité d'aller et venir librement pour les patients seuls ou accompagnés du fait de la circulation permanente du Tram et des usagers pour lequel une station est prévue au pied de structures d'hospitalisation</p> <p>Difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite Difficulté d'accès pour les ambulances, taxis, visiteurs, familles, proches aidants</p>
Risque accru de consommation des stupéfiants au sein de l'établissement	<p>Un nombre significatif de patients pris en charge à l'EPSM ont une addiction voire des addictions multiples dont la consommation de stupéfiants. Ce phénomène, qui nuit à la santé des patients (entraîne une abolition des effets des traitements, une potentialisation des comportements violents...), fait régulièrement l'objet de constats d'usage durant l'hospitalisation par les professionnels</p>	<p>Augmentation du risque de trafic de stupéfiants par la circulation facilitée des dealers sur le site de l'EPSM Majoration de la décompensation clinique avec une augmentation des situations à risque d'agressivité</p>

Risques pour les soins et activités thérapeutiques à réaliser	Description	Conséquences
Gestion des urgences vitales	Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET sont exposés, du fait de leur maladie, de leurs traitements et/ou de leur âge à un risque vital au même titre que tous les patients hospitalisés en Etablissement de soins somatiques	Difficulté d'intervention des secours en cas d'urgences vitales, Difficulté d'accès aux défibrillateurs Retard dans la PEC avec majoration du risque de décès
Gestion des troubles du comportement (Equipe Sécu/Soins et soignants des autres services)	Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET présentent pour une majorité des troubles du comportement, de manière discontinue ou de manière inopinée et en escalade pouvant se traduire par des comportements très violents envers eux-mêmes ou envers les soignants. Ces situations d'auto et d'hétéro-agressivité nécessite alors l'intervention non prévisible et sans délai de professionnels pour la gestion de la situation de crise	Difficulté d'accès pour l'Equipe Sécu/Soins et soignants des autres services en cas de déclenchement du système d'appel DATI/DATIL (Dispositif d'Aide au Travailleur Isolé/Dispositif d'Aide au Travailleur Isolé Géolocalisable) Majoration de la mise en danger des patients et des soignants
Contraintes dans les déplacements au sein de l'EPSM	Afin de permettre aux patients hospitalisés à l'EPSM de bénéficier de soins adaptés à ses besoins de santé et selon son état, des soins directement liés à la nature de leur maladie et à leur handicap se déroulement dans des espaces dédiés sur le site de l'établissement tels que : /La Salle Snoezelen, de Psychomotricité, le cabinet dentaire et de gynécologie ; les consultations de Psychologue, le service Sport Santé, la Salle d'Art-thérapie ; d'Ergothérapie, le Jardin thérapeutique, l'Atelier Occupationnel Thérapeutique et les autres services de soins Afin de permettre aux patients plus autonomes de maintenir leurs aptitudes sociales et de faire usage de leurs droits fondamentaux, des lieux spécifiques leur sont dédiés sur site hospitalier tels que : /La Cafétaria, La Banque des Patients, le Bureau des Tutelles, le Juge de la Liberté et de la Détection, la Salle des Spectacles, les animations « Culture et Santé », l'Aumônerie	Difficulté pour accéder aux services dont les patients ont besoin tant pour leur santé que pour leur socialisation Majoration de la décompensation clinique (Augmentation de l'angoisse et des tensions ne pouvant pas être diminué par un temps de marche) Diminution de leurs capacités d'autonomie et à se récréer Atteinte à leurs possibilités de réhabilitation psychosociale Difficulté d'approvisionnement de denrées alimentaires et produits d'hygiène Diminution ou interruption des possibilités de médiations (disparition de certains ateliers d'ergothérapie)

Contraintes au transport et à la circulation des patients en dehors de l'EPSM	<p>Les patients, dont l'autonomie est très limitée, nécessitent chaque jour un accompagnement adapté tant pour leur besoin de santé (consultations somatiques ou examens médicaux) à l'extérieur de l'EPSM. Ils nécessitent aussi, pour beaucoup, d'un accompagnement pour effectuer des démarches administratives à caractère social ou pour réaliser des achats voir pour accéder à des activités culturelles sur indication médicale</p> <p>Les patients hospitalisation libre et dont la vulnérabilité n'est pas un obstacle pour circuler sur le site de l'EPSM déambulent dans un espace clos et sous la surveillance de l'Equipe Sécurité/Malveillance et de l'Equipe Sécurité Soins pouvant être amenée à intervenir et assistance aux patients</p>	<p>Difficultés pour se rendre aux Centres Médicaux pour consultations spécialisées, pour effectuer des démarches administratives (mairie, organismes de tutelles, banques, tribunaux), aller dans les Commerces notamment dans la rue St Ouen, au marché, aux sorties culturelles...</p> <p>Majoration du risque de décompensation clinique somatique, Diminution de leurs capacités d'autonomie, Atteinte à leurs possibilités de réhabilitation psychosociale et d'intégration dans la cité</p>
---	---	---

Risques pour les professionnels	Description	Conséquences
Gestion des urgences vitales et Accident du travail	<p>Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET sont exposés, du fait de leur maladie, de leurs traitements et/ou de leur âge à un risque vital au même titre que tous les patients hospitalisés en Etablissement de soins somatiques</p> <p>A ce titre, les professionnels doivent pouvoir intervenir sans délai, avec renfort des services voisins si nécessaire</p>	<p>Difficulté d'intervention des secours en cas d'urgence vitale</p> <p>Difficulté d'accès aux défibrillateurs</p> <p>Retard dans la prise en charge des patients par les professionnels extérieurs au bâtiment JAMET</p> <p>Majoration du risque de décès</p> <p>Ces éléments entraînent, pour les professionnels en intervention, une charge mentale supplémentaire les exposant à des risques d'erreur et à des accidents de travail</p>
Difficulté d'accès pour : /l'Equipe Sécu/Soins et soignants des services environnants en cas de déclenchement de DATI / DATIL /L'affectation d'agents du POOL au pied levé (suppléance)	<p>Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET présentent pour une majorité des troubles du comportement, de manière discontinue ou de manière inopinée et en escalade pouvant se traduire par des comportements très violents envers eux-mêmes ou envers les soignants.</p> <p>Ces situations d'auto et d'hétéro-agressivité nécessite alors l'intervention non prévisible et sans délai de professionnels pour la gestion de la situation de crise</p>	<p>Difficulté dans la gestion des troubles du comportement des patients lors de situation de crise ou de situation programmée, de prises en charge complexes, de mises en danger nécessitant un renfort en professionnels</p> <p>Les DATI/DATIL permettent d'alerter et de mobiliser du renfort</p> <p>Majoration de la mise en danger des patients et des soignants</p>
Troubles sensoriels et risques psychosociaux	<p>Les professionnels exerçant en psychiatrie sont exposés, en temps ordinaire aux bruits liés aux troubles du comportement des patients. Les bruits générés par les travaux et les angoisses provoquées par ces derniers chez les patients aggraveront l'exposition des professionnels</p> <p>De plus, l'isolement des professionnels exerçant dans la zone entourant le passage du Tram potentialisera leur charge mentale du fait des points de vigilance qu'ils auront à renforcer tant pour leur sécurité que pour celle des patients dont ils ont la charge</p>	<p>Nuisances sonores, accès difficiles aux autres services de l'établissement (Pharmacie, économat, self, SST et psychologue, Administration, informatique, services logistiques et techniques...), Amicale, CGOS</p> <p>Insécurité des professionnels la nuit</p> <p>Majoration des contraintes liées aux conditions de travail,</p> <p>Augmentation de la charge mentale, Stigmatisation des soignants qui seront vus par les usagers du Tram en tenue de travail</p>
Dégénération environnementale pendant les travaux	Les activités de soins dispensées auprès des patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET requiert, comme pour tout service hospitalier, le respect des recommandations de bonnes pratiques en matière d'hygiène notamment	<p>Poussières, salissures, matériaux divers</p> <p>Augmentation de la charge de travail des ASHQ (entretien des locaux) pour prévenir les risque infectieux</p>
Neutralisation des places de parking	Les professionnels sont stationnés à proximité de leur lieu de travail	<p>Contraintes de stationnement pour les professionnels</p> <p>Accessibilité et parking plus éloigné du lieu de travail</p>

<b>Risques pour la collaboration avec les autres équipes</b>	<b>Description</b>	<b>Conséquences</b>
Accueil Sécurité/Malveillance	La nature des activités de l'EPSM nécessite la présence et l'intervention d'une Equipe chargée de prévenir tout risque de malveillance et d'intervenir pour la sécurité tant des patients que ces professionnels, ceci dans l'enceinte de l'établissement et dans les services. A ce titre, cette activité est menée à l'appui de la vidéo-surveillance et de la circulation régulière de l'équipe dans l'enceinte de l'établissement et sur sollicitations des équipes soignantes	Surveillance plus complexe du site (rondes, caméras) : Impossibilité de surveiller les entrées et les sorties (plan Vigipirate) Difficulté dans la gestion des situations à risque (intrusions) Risque de squats dans l'EPSM Risque d'isolement géographique des services par rapport au reste de l'institution
Dégénération de la qualité dans la coordination de la PEC des patients	Afin de garantir une prise en charge correspondant aux besoins de santé des patients, de nombreux professionnels participent à leurs soins. Ce travail collaboratif fait appel pour la plupart des situations à des interventions d'experts ou de professionnels extérieurs à l'établissement à rythme régulier	Difficulté de travail en réseau avec les équipes pluriprofessionnelles (déplacements ou difficultés d'accès, organisation de réunions...) ou intervenant extérieur (psychomotricienne libérale, mandataire...), Difficulté de constitution d'équipage pour aller chercher un patient à l'extérieur de l'EPSM Difficulté d'intervention pour l'équipe ressource EMILAA Difficulté d'anticipation pour l'aboutissement des projets de vie des patients en dehors de l'EPSM Augmentation de la durée d'hospitalisation, du temps pour les déplacements et accompagnements inter-services
Gestion des urgences vitales	Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET sont exposés, du fait de leur maladie, de leurs traitements et/ou de leur âge à un risque vital au même titre que tous les patients hospitalisés en Etablissement de soins somatiques	Difficulté d'intervention des secours en cas d'urgences vitales Difficulté d'accès aux défibrillateurs Retard dans la PEC par les professionnels extérieurs au bâtiment Majoration du risque de décès

Risques pour les Infrastructures, les fonctions techniques et logistiques	Description	Conséquences
Difficultés/Rupture d'approvisionnement technique	<p>Les Bâtiments JAMET, HELIOS et ANNEXE sont en interdépendance avec l'ensemble de l'EPSM en matière d'accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>/Les Réseaux en énergie (Électricité à courant faible et fort,</li> <li>/Le Chauffage au gaz dont la Centrale est au milieu du site de l'EPSM)</li> <li>/Un transformateur est positionné sur le Bâtiment HELIOS</li> <li>/L'eau sanitaire chaude et froide et l'évacuation des eaux usées</li> </ul> <p>Une sous-station positionnée à HELIOS permet l'évacuation des eaux usées, de pluie et un bassin de rétention des eaux de pluie est installé dans le Parc du Bâtiment JAMET</p>	<p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre la continuité et la sécurité de l'ensemble des activités de soins</p> <p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre les conditions de travail des professionnels</p>
Risque de rupture des liaisons informatiques	<p>Les Bâtiments JAMET, HELIOS et ANNEXE sont en interdépendance avec le site de l'EPSM en matière d'accès aux réseaux informatiques (notamment fibre optique) permettant l'usage continu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>/Le système d'information (mail, Dossier patient, Serveurs de fichiers, etc.)</li> <li>/La WIFI</li> <li>/La téléphonie</li> <li>/Le système de sécurité DATI</li> <li>/La Vidéosurveillance</li> <li>/La supervision de la chambre froide</li> <li>/La supervision GTC</li> <li>/Le système de surveillance pour le stockage des données</li> <li>/L'Armoire à Pharmacie Sécurisée</li> </ul>	<p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre la continuité et la sécurité de l'ensemble des activités de soins</p> <p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre les conditions de travail des professionnels</p> <p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre la sécurité des biens et de personnes intervenant ou circulant dans ce périmètre</p>

Difficultés/Rupture des flux logistiques internes	<p>Le Bâtiment JAMET n'a aucune autonomie dans la gestion de la production de ses repas et une autonomie limitée dans la gestion des stocks nécessaires au fonctionnement des 4 Unités de soins qui s'y trouvent. Cette contrainte est liée à ses espaces limités ou aux conditions réglementaires de stockage pour certains types de produits) Ces éléments ont conduit à une organisation coordonnée des flux logistiques entre les structures plus centralisées sur le site de l'EPSM Par ailleurs, l'accès principal au Bâtiment JAMET et permettant l'approvisionnement et l'évacuation de tous les produits est un quai équipé d'une plateforme et connectée au bâtiment</p>	<p>Impossibilité de passage ou retards dans la livraison :  /Des médicaments  /Du matériel pour le laboratoire  /Du linge (augmentation du temps dédiés aux circuits)  /Des repas (risque lié à la rupture de la chaîne du froid)  /Du petit matériel et du courrier  Difficultés ou impossibilité pour les interventions des services techniques (Interventions quotidiennes des Techniciens, Accès à la Chaufferie du Bâtiment JAMET et des Entreprises extérieures...)  Difficultés ou impossibilité pour le ramassage :  /Des déchets dont les DASRI  /Du linge sale  Risque de percussion avec des piétons</p>
Difficultés/Rupture des flux logistiques externes	<p>Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET sont tous susceptibles de bénéficier d'une intervention médicale d'urgence en cas de risque vital. A ce titre, le SMUR et les pompiers peuvent y intervenir dans les locaux de soin et aux alentours sans délai</p> <p>Les patients hospitalisés au sein du Bâtiment JAMET sont tous susceptibles de bénéficier de consultations en ville ou sur un autre Etablissement de santé. Là encore plusieurs modes de transport sont mobilisés suivant la nature du déplacement, tels les taxis, les ambulances ou les pompiers qui interviennent quotidiennement pour les patients</p>	<p>Dysfonctionnements majeurs voire graves pouvant compromettre la continuité et la sécurité de l'ensemble des activités de soins et qui concerne :</p> <p>/L'accès pompiers et notamment de la voie « Pompiers »  /L'accès aux taxis et ambulances, à SOS Médecins, au véhicule du Médecin somaticien...</p>
Risque d'incendie	<p>Le bâtiment JAMET hébergeant des patients très vulnérables et étant à distance de l'équipe de Sécurité Incendie (qui est à équidistance des 2 extrémités du site) fait l'objet de la plus grande vigilance. A ce titre, toute mesure de prévention est essentielle et toute intervention en cas d'incendie doit être très rigoureusement pilotée</p>	<p>En cas d'incendie les Pompiers seraient susceptibles de traverser une zone de circulation ouverte au public, ceci ralentirait et complexifierait alors l'accès des Pompiers aux Bâtiment JAMET et aggraverait ainsi le risque de propagation de l'incendie dans un bâtiment où sont hospitalisés des patients très vulnérables (Troubles du comportement, handicap psychique, mobilité réduite)</p>

## **Conclusion**

L'ensemble des risques présentés ci-dessus donne une lecture détaillée et précise des nombreuses conséquences que le « Projet de passage du Tramway dans l'enceinte de l'EPSM » aura tant sur la qualité et la sécurité de la prise en charge de nos patients les plus vulnérables que sur la complexification des organisations que celui-ci entraînerait pour la communauté hospitalière.

Cette complexification dans la conduite des activités, voire l'incapacité parfois de garantir des soins ou la sécurité des usagers de l'EPSM, nous conduit aujourd'hui à émettre une réserve majeure sur la poursuite des activités se déroulant au sein des bâtiments JAMET et HELIOS.

Ainsi, il nous semble d'ores et déjà nécessaire d'envisager une relocalisation de ces activités sur le site correspondant aux 110 lits dont la vocation a été annoncée au début de cette présentation.

Enfin, le « Projet de passage du Tramway dans l'enceinte de l'EPSM » a pour conséquence majeure d'hypothéquer le « Projet Médico-Soignant 2022/2025 ». En effet, en posant des contraintes dans l'exploitation du bâtiment « Tilleuls/Patio » qu'il était prévu de réhabiliter pour y accueillir une Unité ouverte et une Unité fermée d'hospitalisation, l'établissement ne peut plus envisager dans les prochaines années des investissements financiers qui lui permettraient de :

- Mettre en conformité des bâtiments qui ne répondent plus aux exigences hôtelières qui s'imposent en milieu hospitalier et qui visent l'humanisation des lieux de soins,
- Respecter les obligations légales sur la liberté d'aller et venir des patients,
- Garantir la sécurité requise pour les patients hospitalisés en Soins Sans Consentement.